



**LA MODIFICATION 001 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS NUMÉRO W6369-20-A052/A VISE À :**

1. Donner des précisions et répondre aux questions des fournisseurs éventuels;
2. Reporter la date de clôture de la demande de trois (3) jours, soit du 29 janvier au 1<sup>er</sup> février 2021.

**QUESTIONS ET RÉPONSES :**

<b>Question 1</b>	Veuillez confirmer que la période initiale du contrat est conforme aux calculs de l'IVC d'avril 2020, et non de 2021.				
<b>Réponse 1</b>	Oui, c'est exact.				
<b>Question 2</b>	Sachant qu'un entrepreneur dispose probablement d'une grande partie des données historiques demandées, mais qu'il n'a peut-être pas recueilli de données pour des lieux plus petits et éloignés dans le passé, le Canada a-t-il l'intention de demander à l'entrepreneur de recueillir des données historiques sur le logement et le coût de la vie dans les lieux « manquants » pendant cinq années distinctes et de les inclure dans le rapport d'IVC pour la période initiale du contrat?				
<b>Réponse 2</b>	Oui, c'est exact. L'entrepreneur devra effectuer une autre collecte de données pour les lieux « manquants », pour un minimum de 3 années de données historiques.				
<b>Question 3</b>	Les données brutes et les données de l'IVC calculées sont-elles demandées en tant que produits distincts pour chacune des cinq années?				
<b>Réponse 3</b>	Oui.				
<b>Question 4</b>	Veuillez confirmer que les années sont correctes en ce qui concerne les produits livrables de l'IVC pour les périodes d'option subséquentes.				
<b>Réponse 4</b>	Oui, les années suivantes commencent le 1 <sup>er</sup> avril 2021 et se poursuivent chaque année jusqu'à la fin des périodes d'option.				
<b>Question 5</b>	Veuillez confirmer que le produit livrable de la période initiale du contrat concerne les rapports d'ES d'avril 2019 et d'avril 2020, et non de 2020 et 2021.				
<b>Réponse 5</b>	Oui, c'est exact.				
<b>Question 6</b>	Veuillez confirmer que les produits livrables du rapport d'ES ne sont pas inclus dans les périodes d'option.				
<b>Réponse 6</b>	Oui, c'est exact.				
<b>Question 7</b>	Veuillez confirmer que les frais de logement du propriétaire et du locataire doivent être appliqués aux deux profils familiaux standard des Forces armées canadiennes (FAC) détaillés dans la présente annexe. Cela crée essentiellement quatre profils pour l'IVC :				
	Grade	Sergent des FAC	Sergent des FAC	Corporal des FAC	Corporal des FAC
	Revenu	71 940 \$	71 940 \$	63 624 \$	63 624 \$
	Revenu du conjoint ou de la conjointe	10 000 \$	10 000 \$	5 000 \$	5 000 \$



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

	Enfants	2,3	2,3	2,3	2,3
	Véhicules	2	2	2	2
	Logement	Propriétaire	Locataire	Propriétaire	Locataire
<b>Réponse 7</b>	Oui, c'est exact.				

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES.**